

La Gazette

Bulletin Municipal d'Informations

N° 91 Sept.-Oct. 2015

Edito
Infos municipales
Nouvelles des associations
Vie du village

Dossier : L'école

Edito

La cours de récréation raisonne à nouveau des rires et des jeux, l'école a repris et la rentrée s'est bien effectuée. Cependant en amont, il a fallu résoudre certaines difficultés qui pour beaucoup résultent de la baisse importante et inédite des dotations d'Etat. Amputée de 30%, les dotations de fonctionnement s'amenuisent alors que dans le même temps les dépenses transférées augmentent.

Il s'agit pour l'essentiel de celles liées à l'organisation des rythmes scolaires, les fameux TAP. Si l'an dernier, plusieurs bénévoles s'étaient dévoués pour aider la municipalité en proposant des activités aux enfants, ce mouvement généreux s'est essouffé. Je remercie d'autant plus ceux qui donnent encore de leur temps. Dans ce contexte, il a été difficile de continuer à proposer des activités de qualité aux enfants dans des conditions optimales de fonctionnement. Nous y sommes pourtant parvenus. Mais jusqu'à quand ?

Dans le même temps l'Etat met à notre charge l'instruction des permis de construire, oblige à la mise en place de normes d'accessibilités de tous les lieux accueillant du public et on attend la suite... Ce sont ces raisons qui ont poussé les Maires des 36 000 communes de France à manifester devant les Préfectures le 19 septembre dernier, toutes tendances politiques confondues. Car, si cette situation persiste la conséquence sera double. D'un côté, l'augmentation des impôts, de l'autre, des baisses ou la taxation des services rendus aux habitants. Nous ne voulons ni de l'un ni de l'autre.

Nos projets sont donc très modestes et il faut les revoir à la baisse, sauf à conclure des accords de partenariat Public/Privé pour des réalisations comme la Nouvelle Gendarmerie, les logements dans le nouveau quartier des aires. Nous y travaillons, car c'est aussi le moyen d'augmenter nos ressources fiscales, sans recourir à l'impôt. L'équipement du centre médical est aussi au centre de nos préoccupations et j'ai le plaisir de vous informer de l'arrivée d'un nouveau médecin qui va exercer dans nos locaux. Avec la volonté d'agir et de chercher toutes les aides possibles, les initiatives nouvelles, nous allons amplifier notre effort pour que la commune n'ait pas à pâtir de la situation.

Bonne rentrée à tous

Gérard Baumel



Agenda

Cinéma

20h30 à la salle des fêtes
10 octobre : DHEEPAN en VO
Palme d'Or Cannes 2015
24 octobre : MARGUERITE
avec Catherine Frot

Football

11 octobre au stade de Reillanne
13h, 1^{ère} div. : FCCR2 - Corbières
15h, PHA : FCCR1 - Veynes
25 octobre au stade de Reillanne
15h, PHA : FCCR1 - Embrun

Exposition

Du 3 au 11 octobre, salle des fêtes
L'Association Cereste et ses arts
présente son Salon d'Automne

Don du sang

Collecte le 27 octobre à la salle
des fêtes de 14 h à 19 h

Octobre rose avec le CCAS

Jeudi 8 sur le marché dès 8h30 :
Stand de Prévention et de
sensibilisation contre le cancer
du sein avec le CCAS
et la ligue Opération Brioches
(5 € la brioche)
au profit de l'ADAPEI
Salle voutée place de la République
Collecte et braderie de
vêtements, chaussures...
au profit de la lutte contre le cancer.

Dimanche 18 : Marche bleue
avec repas paëlla ou pique-nique
tiré du sac, à la Florentine.
Ouverte à tous avec le CCAS au
profit de la lutte contre le cancer
dans le cadre de la semaine
"A tout âge créatif et citoyen".
Animation musicale.
Programme et inscription en mairie

Infos municipales

Passage des encombrants

Mardi 13 octobre.
Inscriptions en Mairie

Permanences du CCAS

Au centre médico-social rue du
bicentenaire le 06/10 et 22/10
et sur RV au 04 92 79 00 15

Emploi du feu

Autorisé du 16 octobre au 14
mars sous la responsabilité du
propriétaire ou son ayant-droit.
L'emploi du feu en période dite
libre est interdit par vent fort
(supérieur à 40 km/h).

Intercommunalité Pays d'Apt Luberon

Le nombre des conseillers communautaires avait été fixé par accord local à 58 et élus par fléchage lors des dernières élections municipales. Suite à une série de nouvelles élections municipales sur le territoire (Apt et Auribeau notamment) qui impactent la composition du conseil communautaire, ce nombre a été ramené à 51 par décision législative, en défaveur objective de la représentation des villages. De ce fait, certains conseillers élus par le suffrage universel ne retrouveront pas leur siège. C'est le cas à Cereste pour Isabelle Basso-Amyot qui a néanmoins été désignée en qualité de suppléante du Maire lors du conseil municipal du 27 août dernier.

Manifestation des Maires du 04 devant la Préfecture

Comme la majorité des Maires de France, ceux du 04 étaient aussi devant leur Préfecture le 19 septembre pour protester devant la baisse des dotations. Une situation qui étrangle les communes lesquelles, à mesure que l'Etat se désengage financièrement, se retrouvent parallèlement nanties de nouvelles attributions à mettre en place et à financer, à l'exemple de la fameuse réforme des rythmes scolaires ! Pour Cereste outre Gérard Baumel, Jean-Louis de Boissezon et Michel Hameau ont fait le déplacement.



Visite du sénateur

Nouvellement élu, Jean-Pierre Roux avait promis de visiter tous les villages. C'est chose faite à Cereste où il est venu le 02 septembre rencontrer les élus. Ceux-ci ont bien évidemment évoqué la baisse des dotations au cours d'échanges fructueux. Des aides spécifiques peuvent néanmoins être obtenues du sénat et le Maire a présenté les projets de la commune

Renseignements municipaux

Hôtel de Ville : 04.92.79.00.15 / mairie@cereste.fr
Office de tourisme : 04.92.79.09.84 / oti@cc-paysapt.fr
Médiathèque : 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette : Directeur de Publication : Gérard Baumel

Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp

Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. - Ne pas jeter sur la voie publique

Impression : Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert

Au village

Nouveau médecin à Cereste



Bienvenue au Docteur Pierre-Olivier PASSEMARD qui ouvre à compter du 5 octobre 2015 un cabinet de médecine générale dans le centre médical rue du Bicentenaire.

Il sera situé au niveau 2.

Les horaires de consultations et les coordonnées du nouveau médecin y sont affichés.

Les mariages de l'été

Félicitations



Mathieu Couteron et Carole Cassini
le 04 Août



Mourad Oubouabdellah et
Juliette Ghibaudo le 07 septembre

A la glace... à la glace !



Cet été chacun a pu constater la longue file d'attente devant le glacier Scaramouche. Les touristes affluent pour déguster les glaces de Gwendal Auffret et cela profite aussi à la réputation "gourmande" du village.

Vie associative

Renouveau au Tennis-Club



Jean-Fabien Darotte a succédé à Gérard Isidor à la présidence du club de tennis. Ont été élus respectivement secrétaire et trésorier, Jean-Charles Nourrisson et Pierre-Yves Crouzet. La saison d'été a battu son plein avec un très beau tournoi des estivants. Les dirigeants du club remercient leurs partenaires : Utile, la Griotte, la Rue des Biscuits, le Crédit Agricole, Scaramouche et Leclerc Sport.

Le club a mis en place depuis cet été un système de location horaire en partenariat avec le magasin Utile de Cereste. La location pour une heure d'un montant de 10 € s'effectue directement au magasin. Les adhésions repartent à la hausse et notamment en direction du public féminin. L'attention se porte aussi sur l'école de tennis qui est en pleine renaissance.

Des cours vont être organisés à Cereste si les inscriptions sont suffisantes. Cela évitera les trajets jusqu'à Reillanne. Un gros projet est également à l'étude pour faire de Cereste un pôle d'entraînement pour les jeunes espoirs du tennis français. Bref ça bouge sur les courts.

Renseignements 06 64 23 94 22.

Danse et gym EPGV

Reprise Des cours de gym et de danse à la salle polyvalente.

Pour les plus jeunes de 5 à 6 ans : danse le mercredi de 14 à 15h.

Pour les 7 à 10 ans : le vendredi de 17 à 18h.

Pour les adultes : gym abdos fessiers le vendredi de 18h15 à 19h15 et step cardio body sculp de 19h15 à 20h15. Pour les séniors des cours de gym douce ont lieu salle de la gardette le vendredi de 9h à 10h30.

Tél. 06 63 53 03 62

Espace Cinabre

Pour les adhérents, soirées à thème, ateliers d'écriture, d'informatique de théâtre, d'anglais personnalisé tout niveaux.

Renseignements Daly 06 07 72 24 84

Dossier : L'école communale



Un peu d'Histoire

De mémoire de vieux Cerestains, le bâtiment de l'école a toujours existé. Sa construction doit remonter au 19^{ème} siècle d'après Paulette Hours, née Bouffier à Cereste il y a 90 printemps, et qui se souvient de ses jeunes années. *"Je suis allée dans cette école à la maternelle en 1928 à l'âge de 3 ans. A l'époque on appelait cela l'asile. A la maternelle, on était tous mélangé, mais à 6 ans, les garçons grimpaient en haut du boulevard Jean Jaurès où il y avait 2 classes. C'est devenu par la suite la maison du Docteur André. Bien avant aussi, il y avait une école religieuse pour filles sur la place Daniel Vigouroux. Ma tante y est allée. Le bâtiment de l'école actuelle était celui des filles et de la maternelle. Il y avait 3 classes, ce qui faisait 5 classes à Cereste. Figurez-vous que j'ai eu la même institutrice que ma maman, Madame Luc, l'épouse du Maire Avit Luc. Elle a pris sa retraite en 1931. Moi je suis allée à l'école jusqu'à 14 ans. Puis il y a eu la guerre. En tout cas le bâtiment n'a pas changé".*

Et Aujourd'hui

Il y toujours 5 classes, 2 pour les maternelles, 3 pour l'école élémentaire. 5 enseignants, Danielle Julien, Sylvie Ruiz, Claire Baudat, Mathieu Couteron et Aurore Montoroy, la nouvelle directrice, qui a rejoint l'équipe après le départ de Guillaume Alaterre. L'effectif à la rentrée était de 110 élèves, stable depuis quelques années. Les différentes municipalités au fil des années ont équipé l'école d'une cantine, d'une salle informatique, et tout récemment de deux tableaux numériques. La mairie met à disposition du personnel municipal, aides maternelles, personnel de service à la cantine. Elle organise un temps de garderie et tout un ensemble d'activités dans les locaux que l'on regroupe sous l'appellation périscolaire. Bien évidemment elle est aussi responsable de la mise en place des TAP dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et emploie du personnel à cet effet.

Une nouvelle Directrice



Aurore Montoroy 35 ans, 10 ans d'enseignement dont 8 en qualité de directrice arrive de Nice. Titulaire d'un DESS d'économie, mais très proche de monde de l'enfance, elle préfère se tourner vers le métier d'enseignante. Elle apprécie le cadre de vie à Cereste et son école plus "rurale", pleine de charme. Le précédent directeur avait mis en place plusieurs projets, dont les activités médias radio et cinéma. Aurore souhaite les voir se poursuivre dans la mesure où ces activités permettent à l'enfant de progresser dans les apprentissages essentiels.

Quant à demain

L'école est une priorité pour la municipalité. Elle y consacre un budget important et met à disposition des moyens humains qui ne le sont pas moins. Dans le cadre du projet de construction du quartier des aires et celui du réaménagement de la place du général de Gaulle, l'école occupe une place centrale, véritable poumon du village. La construction d'une nouvelle cantine est programmée. Et si on ne touche pas au bâtiment séculaire, des améliorations intérieures sont prévues, étalées dans le temps en raison des contraintes budgétaires. Enfin les activités périscolaires imposent à la municipalité l'ouverture de l'école vers le village par l'occupation de salles et bâtiments communaux. Plusieurs projets dont la réhabilitation du presbytère sont à l'étude pour cela.